

Informations de base	
2019/2889(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant les informations et les détails d'une titrisation que l'initiateur, le sponsor et la SSPE doivent mettre à disposition Complétant 2015/0226(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/10/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)07334	
16/10/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/01/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2889(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2015/0226(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/01626

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)07334	16/10/2019	
Document annexé à la procédure	C(2020)5094	23/07/2020	
Document annexé à la procédure	C(2021)9544	14/12/2021	